

Budget 2023 : des promesses non tenues

Le 26 septembre a été présenté le budget de l'Éducation nationale pour l'année 2023. Et le résultat n'est pas satisfaisant : les promesses de revalorisation salariale sont à peine tenues et les suppressions de postes se poursuivent.

Alors que le Président de la République avait annoncé vouloir consacrer 6 milliards d'euros par an à la revalorisation des personnels enseignants lors de la campagne électorale, le budget réel alloué à ces augmentations de salaire est loin du compte : le montant prévu (635 millions d'euros de septembre à décembre 2023 soit près de 2 milliards d'euros en année pleine pour 2024) correspond en réalité à une augmentation moyenne comprise entre 4,4 et 5,2 %, selon qu'on prenne en compte l'ensemble des enseignant·es ou seulement celles et ceux du public. Une chose est sûre : cette augmentation ne sera pas de 10 %. Selon les premières annonces, elles seront en fait limitées aux débuts de carrière (jusqu'à 15 ans d'ancienneté) et amèneront donc à une stagnation des salaires pour les enseignant·es ayant plus de 15 ans d'ancienneté. On ne sait pas non plus s'il s'agira de vraies augmentations de salaire ou de primes, dont on rappelle qu'elles ne sont pas prises en compte dans les cotisations sociales. Enfin, la question des contreparties, en particulier pour la deuxième tranche au-delà des 10% reste posée, ce qui est inacceptable.

Au final, l'augmentation de 6,5 % du budget de l'Éducation nationale fait les gros titres de l'actualité mais on oublie un peu vite que l'inflation en 2022 et 2023 va rapidement la grignoter et ne permettra certainement pas un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 25 ans.

On peut en revanche se féliciter que le versement de la prime Rep/Rep+ pour les AED, obtenue par SUD éducation par son action au Conseil d'État, soit enfin budgétisé. La preuve, encore une fois, que la lutte paie. On attend maintenant que la même mesure de justice soit prise pour les

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



AESH et que les salaires dérisoires de ces personnels indispensables soient enfin augmentés : nous continuerons de nous battre pour cela !

Du côté des postes, les mesures sont claires : 2000 suppressions de postes d'enseignant-es sont prévues pour la rentrée 2023, dont 1000 dans le premier degré public et 500 dans le second degré public. Alors qu'on aurait pu espérer que la saignée s'arrête dans les collèges et les lycées après plusieurs années d'austérité (depuis 2017, 8500 postes ont été supprimés), on constate donc que le gouvernement se refuse à toute réduction des effectifs par classe dans le second degré.

Dans le premier degré, l'occasion est manquée de poursuivre les efforts pour diminuer le nombre d'élèves par classe, clef de la réussite et de l'épanouissement des enfants. Malgré les dédoublements décidés au cours des dernières années en éducation prioritaire, la France reste en effet en queue de peloton des pays de l'OCDE.

Pour SUD éducation, le budget est donc toujours insuffisant. Nos mots d'ordre sont clairs :

- **la revalorisation doit concerner tous les personnels, à tous les moments de la carrière, et doit se faire dans le cadre d'une augmentation indiciaire et sans contrepartie**
- **les suppressions de postes sont inacceptable : il faut au contraire créer des postes à hauteur des besoins, pour baisser les effectifs par classe et compenser les inégalités**

Pour porter ces revendications, nous appelons l'ensemble des personnels à se mettre massivement en grève le 29 septembre, pour nos salaires, pour nos retraites !

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

